



Editorial

Notre-Dame d'Aquitaine

Bulletin du Prieuré Sainte-Marie

19, avenue Charles De Gaulle

33520 BRUGES

☎ 05.56.57.93.93 — Courriel : fsspx33@gmail.com

Mai-Juin 2010 - n°20

Un prédicateur de Métropole, autrefois résidant dans l'ancienne Ile de France, s'exprimait dans ces termes en 1930 lors d'un sermon de mariage :

« J'y retrouvais, comme dans beaucoup de demeures du petit pays, la vieille France et sa délicatesse, sa distinction et surtout sa foi, traditions que trop de milieux français ont perdues, et pour longtemps, semble-t-il. Non pas certes, que la France d'autrefois ait ignoré les faiblesses morales et les capitulations de conscience. Les hommes ont été de tout temps des hommes, et cette banale constatation explique toutes les inconséquences ; mais enfin, jadis, quand on faisait le mal, on le savait. Assurément, la claire vue des fautes ne suffisait pas toujours à en produire le remord et à en déterminer la conversion : du moins un classement fixe et pour ainsi dire infaillible des actes était-il acquis. Un libertin, comme on disait au grand siècle, pouvait, grâce à l'élégante désinvolture qu'il mettait dans ses écarts, se faire beaucoup pardonner ; il n'en restait pas moins un libertin. La tare la plus inquiétante de notre temps est au contraire l'oubli, et pour être plus juste, le travestissement volontaire des notions considérées dans l'ancienne morale comme immuables. Il faut croire que cette maladie ne date pas d'hier, car déjà le prophète Isaïe fulminait des anathèmes : « Malheur à vous qui appelez le mal le bien et le bien le mal ». Je parlais du brouillard produit par la pluie : que dire de celui qu'étendent sur les consciences des doctrinaires qui se distraient à tout remettre en question ?

Quand il s'agit, par exemple, du mariage, on en discute l'unité, l'indissolubilité, la fécondité dans des ouvrages d'allure sérieuse, on le met en pièce dans des romans et sur la scène, on insinue contre lui les pires préjugés. Le résultat de ce

travail de sape est facile à constater. Des personnalités qu'on aurait autrefois montrées du doigt sont à présent admises partout, que dis-je, réhabilitées sans procès, placées en vedette. Chacun n'a-t-il pas le droit de vivre à sa guise ? Ou plus crûment encore : « Chacun sa vérité. »

Beatus vir

C'est tout à fait ce que disait Isaïe : **Vae qui dicitis malum bonum, et bonum malum !** Le symptôme effrayant n'est pas qu'on commette le mal, c'est qu'on ne comprenne plus que « c'est mal ». Le pire des péchés est celui de l'intelligence, et la plus habile des tactiques de l'éternel ennemi est certainement de nous voiler la lumière. « Seigneur, sauvez-moi, s'écrie le psalmiste, parce que les vérités ont été dissimulées parmi les enfants des hommes. »

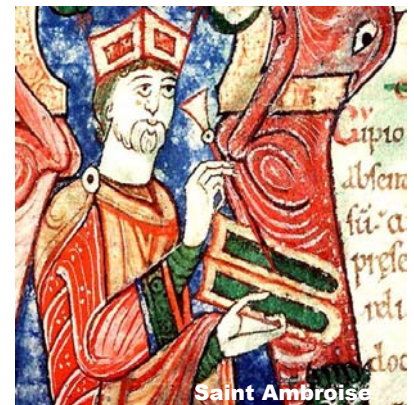
La responsabilité de cet état de choses pèse en partie sur les littérateurs qui font métier de la corruption intellectuelle, en partie, et plus lourdement sans doute, sur les législateurs qui ont fait fi de la morale traditionnelle et des exigences de l'Eglise. Et comme les péchés sociaux trouvent dès ici-bas, et dans le développement même de leur logique, leur châtement, il arrive que, du fait qu'on a voulu créer, surtout en matière de mariage, **une morale indépendante du dogme chrétien**, on a aussitôt soulevé des problèmes qu'on ne sait comment résoudre. »

Ce digne prêtre parlait en 1930 ! Que dirait-il aujourd'hui, à notre époque de laïcisme et de sécularisation galopants, encouragés par les diverses réformes conciliaires et post-conciliaires et par un clergé qui ne prêche plus à temps et à contre-temps ? Si aujourd'hui des voix, telle celle de l'inquiétant "théologien"

Hans Küng, s'élèvent pour adjurer tous les évêques d'exiger collégalement du pape l'ouverture d'un nouveau concile, c'est bien pour continuer ces ouvertures permissives et satisfaire ainsi l'opinion publique.

Peut-être me direz-vous que cette juste description ne nous concerne pas, nous qui avons la grâce insigne de la réception de l'héritage de la Foi catholique... Cependant, examinons-nous sincèrement !

Certes, les désordres les plus graves nous font horreurs ! Nous repoussons les lois permissives du divorce, de l'avortement, de la contraception... Nous rejetons les atteintes les plus flagrantes de la modernité qui s'accompagne d'une liberté sans frein ni mesure...! Mais reconnaissons que nous sommes malgré tout atteints par une certaine anesthésie de notre conscience qui, plus ou moins malgré nous, sur des petites choses au départ, nous gangrène et nous moule selon l'opinion publique et le "quand dira-t-on" de la mode... Alors, nous sommes tentés de dire : « Il ne faut quand même pas exagérer ! » - « Ce film n'est pas si mauvais », comme si le seul critère de jugement était l'absence de scènes contre la pureté..., comme si nous en ressortions indemne de toute influence. « Et puis, il y a du bon dans cette modernité ! Voyons, M. l'abbé ! »



La tempérance, 4^e vertu cardinale

Nous nous inspirons toujours de cette fontaine de la place Saint-Pierre à Trèves pour continuer et achever par cet article l'étude des vertus cardinales. Après la prudence, la justice et la force, ... **la tempérance**, bien sûr. Celle-ci est représentée par une femme qui verse du vin dans une coupe : la jarre est grande, la coupe est petite. Autrement dit, il ne faut pas tout verser, mais seulement une partie : il faut garder la mesure. La tempérance va donc nous aider à régler des gestes très simples de notre vie, mais dans lesquels il est très difficile de garder la mesure, à cause du dérèglement des passions...

Quel est le rôle de la tempérance ? De tempérer, c'est-à-dire de modérer. Modérer quoi ? Ce qui en nous a besoin d'être modéré : cette tendance des passions à se porter vers les plaisirs sensibles et corporels. Donc, la force (cf. article du BNDA mars-avril 2010) et la tempérance vont se compléter à merveille.

Si la force est là pour stimuler les passions de l'irascible à surmonter les obstacles, la tempérance, elle, réfrène les passions du concupiscible pour qu'elles ne dominent pas la droite raison. Et ces passions sont : amour, désir, joie, haine, aversion, tristesse.

Evidemment, cette vertu de tempérance, on le devine, concerne un domaine vaste des actes humains, et elle va avoir beaucoup de vertus connexes ; nous ne pourrions pas toutes les étudier, loin de là. Pourquoi retenons-nous surtout celles qui concernent la nourriture (conservation de l'individu) et la génération des enfants (conservation de l'espèce) ?

Parce qu'elles répondent parfaitement à la définition de la tempérance (parties subjectives) et concernent son objet propre. Tandis que les autres (parties potentielles) ont des ressemblances plus lointaines avec la tempérance, mais s'y rattachent tout de même : humilité, douceur, modestie, simplicité du comportement.

L'abstinence et la sobriété

Voilà un sujet qui touche notre quotidien.

Cela se situe au "cœur du débat" : sur la représentation, la statue de la tempérance verse du vin dans la coupe. L'urne est dans la main droite, "droite" signifiant peut-être "raisonnable", « qui doit gar-

der la mesure ». La coupe est dans la main gauche, signifiant qu'on peut facilement perdre la mesure, attention !

Tout cela veut dire : mesure, « ni trop, ni trop peu ». La vertu morale se situe en effet dans un juste milieu : « *In medio stat virtus* » qui tient aussi compte des circonstances. Ainsi, celui qui travaille durement aura davantage besoin de se restaurer, sans pour autant manquer à l'esprit de tempérance et de mortification

Le jeûne : Saint Thomas d'Aquin nous donne les raisons principales du jeûne commandé par l'Eglise, au nombre de trois : réprimer les convoitises charnelles, faciliter la contemplation et réparer nos péchés. Et il ajoute que le jeûne est obligatoire en droit naturel ! Quand bien même nous n'aurions pas péché, **le jeûne est obligatoire pour l'homme**. L'homme par nature doit jeûner de temps à autre afin que son âme domine son corps, et qu'il puisse vaquer à la contemplation, qui est le but ultime de l'homme, qui fait son bonheur.

Parlons sobriété : Sujet délicat dans la région de Bordeaux. Evidemment, dans certaines régions où le vin est moins fameux, il y a moins de tentations de ce côté-là. Quoique, on remarque que le bon vin enivre moins vite que le mau-



La tempérance est représentée par une femme qui tient une jarre dans la main droite, versant du vin dans une coupe. La tempérance est donc un juste milieu entre deux péchés : le stoïcisme, qui déclare que tout plaisir sensible est interdit ; l'épicurisme, qui cultive le plaisir sensible à l'excès. Il faut garder la mesure en versant ni trop, ni trop peu !

vais. En tout cas, il est sûrement moins pardonnable de s'enivrer avec du mauvais vin qu'avec du bon.

Soyons sérieux : si l'usage d'un peu de vin est raisonnable, vertueux (un peu), comme le recommandait St Paul à son cher Timothée (St Paul précise bien : "*modicum*", un petit peu), l'excès de vin est avilissant. Comme nous le voyons avec l'impureté, **l'intempérance, si elle n'est pas le plus grave des péchés, est de tous le plus honteux**. Telle l'image de l'homme ivre, qui descend par là, en dessous des animaux sans raison.

La Bible ne manque pas de citations pour montrer les dangers de l'alcool et de l'intempérance :

Eccli. IX, 15 : « *Le vin et les femmes font apostasier les sages eux-mêmes.* »

Eccli. XXXI 38,39 : « *La grande consommation de vin provoque l'irritation, la colère et de grands ravages. Elle est l'amertume de l'âme.* »

La chasteté et la modestie

Quelle beauté que cette vertu de chasteté, fleur donnée par Notre-Seigneur au Nouveau Testament !

Quels effroyables ravages fait l'impureté !

Saint Rémi nous avertit clairement : « *Excepté les enfants, la plupart des réprouvés sont damnés pour ce vice.* »

Il nous faut choisir : le plaisir terrestre désordonné ici-bas ou la vie bienheureuse dans l'autre monde ; les deux sont incompatibles.

Et Notre-Seigneur, rappelant le neuvième commandement, nous a averti que même la pensée, le désir, sont des péchés mortels, s'il y a consentement délibéré.

Et le regard : « *Ne dites pas que votre âme est pure, si vous avez des yeux impudiques ; des yeux impurs annoncent une âme corrompue.* » (Saint Augustin)

Pour nous aider, il y a des **vertus très importantes qui sont les gardiennes de la chasteté** : la modestie dans la tenue, la pudeur dans nos gestes, la honte dans notre disposition d'âme. Si nous ne pratiquons pas ces vertus, nous pêcherons ou nous ferons pêcher un jour ou l'autre contre la chasteté.

En effet, **il y a une bonne honte**, qui est la crainte de commettre un acte honteux ; elle nous empêche de faire un acte dont nous aurions à rougir. Ayons cette sainte honte.

(Suite page 3)

Il y a la **modestie dans la tenue**, surtout pour les femmes. Sans elle, on peut commettre un péché mortel simplement en provoquant une occasion de péché pour les autres.

Prêtons attention à cette remarque de Bourdaloue sur le sujet : « *C'est de vous mesdames que dépend la sainteté et la réformation du christianisme ; et si vous étiez toutes aussi chrétiennes que vous devez l'être, le monde, par une bienheureuse nécessité, deviendrait chrétien.* » (Bourdaloue, sermon sur l'impureté t.1 p.285)

La beauté de la chasteté est tellement manifeste que Jean-Jacques Rousseau, peu lisible par ailleurs, s'écrie : « *Je le soutiens, et je ne crains pas d'être démenti, un jeune homme qui a conservé son innocence est le plus généreux, le meilleur, le plus aimable de tous les hommes. J'ai toujours vu que les jeunes gens corrompus étaient inhumains et cruels ; ils auraient sacrifié père et mère et l'univers entier au moindre de leur honteux plaisir.* » (cité par Dom Hugues Delogne O.S.B. *Notre vie divinisée* t.2 p.318)

Les "filles de la luxure", c'est-à-dire les conséquences de ce vice sont terribles, nous disent les auteurs de spiritualité ; ce n'est pas seulement un péché en lui-même, une offense à Dieu, c'est un péché capital, c'est-à-dire qui va nous faire tomber dans d'autres péchés : aveuglement (et donc péchés contre la foi), inconsideration, précipitation (et donc imprudences), inconstance, égoïsme (contre la charité), haine de Dieu, amour de la vie présente, horreur de la vie future.

L'intempérance, si elle n'est pas le plus grave des péchés, est de tous le plus honteux. Nous devons garder une haute idée de notre corps, qui n'est pas un simple corps animal, mais qui est fait pour être le corps d'une âme spirituelle, donc ordonné aux actes les plus élevés, ceux de l'intelligence et de la volonté ; il ne doit pas gêner ces actes, mais au contraire les favoriser.

Le corps du baptisé revêt une dignité supplémentaire : il est le "**temple du Saint-Esprit**". Il est destiné à participer un jour à la vision béatifique, à la gloire du ciel, avec Dieu, la Sainte Vierge et les saints.

Conclusion

« *L'excès en tout nuit.* »

« *De la mesure en toute chose.* »

Si refuser tout plaisir sur terre serait contre nature nous dit saint Thomas (péché d'insensibilité, péché du stoïcisme), la privation de ces plaisirs peut s'avérer dans certains cas recommandable, voire nécessaire : la jeûne, le vœu de chasteté, la chasteté dans le mariage et autres moyens.

La tempérance est une vertu cardinale. « *Une vertu principale ou cardinale, nous dit encore le Docteur Angélique, est celle qui possède à un éminent degré l'un des caractères communs à toute vertu.* » Ce caractère pour la tempérance, c'est la **modération**.

Abbé Antoine de Lestrangé

On dit du mal du Cardinal Pacelli, devenu Pie XII ?



L'Eglise catholique, fondée par Notre-Seigneur Jésus-Christ, a toujours désapprouvé le racisme, en vertu de la loi naturelle, en vertu des paroles du Nouveau Testament, de Son Fondateur ou de Ses Apôtres ou Disciples.

L'Eglise a prouvé, à travers les siècles, son amour pour tous les hommes, par l'évangélisation de tout peuple, par l'éducation chrétienne dispensée à n'importe quel peuple, et par la promotion au sacerdoce d'hommes de toute race. On ne peut nier sans mauvaise foi que, sous le pontificat de Pie XII, M^{gr} Marcel Lefebvre a promu à la prêtrise et à l'épiscopat de nombreux africains autochtones ; et pareillement sous d'autres cieux. Pie XII a aussi augmenté le nombre de cardinaux non-européens.

Le racisme qui existait au XIX^e et au début du XX^e siècle touchait surtout des pays protestants (Etats-Unis d'Amérique, Afrique du Sud). Le racisme véhiculé par un apostat, Adolf Hitler, gagne en 1933 l'Allemagne, composée de protestants, plutôt favorables, et de catholiques, plutôt défavorables. Hitler est arrivé au pouvoir six mois avant la signature d'un Concordat qui avait été préparé après plusieurs années de négociations entre la République de Weimar et l'Eglise. Hitler le signera mais ne l'appliquera pas. Le Secrétaire d'Etat du pape Pie XI, le C^{al} **Pacelli**, futur Pie XII, écrira 45 notes de protestations de 1933 à 1939 au gouvernement hitlérien. *La nuit des Longs Couteaux*, le 30.6.1934, quelques responsables laïcs d'organisations catholiques sont aussi tués. Le 25.7.1934, le chancelier autrichien catholique Engelbert Dollfuss fut martyrisé par des hitlériens autrichiens.

Le Pape Pie XI décide alors, aidé du C^{al} Pacelli et de M^{gr} Faulhaber, archevêque de Munich, de rédiger une encyclique contre l'idéologie hitlérienne. Avec une grande discrétion, l'encyclique, adressée aux évêques allemands, est publiée en langue allemande, cas rare en l'espèce, le 10 mars 1937, pour être lue dans toutes les paroisses allemandes aux Messes des Rameaux (21 mars 1937). La Gestapo (police secrète d'Etat) ne parvint à intercepter que quelques courriers spéciaux contenant l'encyclique *Mit brennender sorge (Dans ma poignante inquiétude)*. La lecture en chaire de cette encyclique fit clairement de l'Eglise catholique une force d'opposition à l'idéologie hitlérienne.



Arrivée du pèlerinage à Verdelaïs

(Suite page 5)

Au détour du Prieuré



Sainte Jeanne de France
Couvent des Annonciades



Sr Franziska-Maria et Sr Marie-Lucie



Deux élèves en pique-nique



En cours de récréation

- ☞ **Mardi 23 février**, réunion autour de M. le Prieur et de M. Labrousse pour la préparation de la Kermesse.
- ☞ **Lundi 8 mars**, notre ami Michou, aidé fidèlement de M. Meynard, s'attaque à la finition de certains travaux dans la chapelle de Vérac. Au programme : isolation de la chaudière par des murs et une porte coupe-feu montés autour, et, enfin, coulage d'un escalier recouvert de pierre à la sortie de la chapelle. Ce dernier ensemble, attendu depuis longtemps et sécurisant la sortie, donnera une fière allure de finition à notre chapelle.
- ☞ **Jeudi 11 mars**, M. l'abbé Frament, économe du district, arrive au Prieuré pour régler des questions administratives touchant la propriété de l'école Saint-Georges. Le soir, c'est M. l'abbé Niklaus Pflüger, 1^{er} assistant de notre supérieur général, qui nous fait l'honneur de sa visite jusqu'au lendemain.
- ☞ **Samedi 20 et dimanche 21 mars**, se déroule notre pèlerinage annuel aux pieds de N.D. de Verdélais. Parti de bon matin avec des participants toujours plus jeunes – les scouts, guides, louveteaux du G.H.R. en grand nombre, sans oublier les Cadets qui, le lendemain, ouvriront la route – notre pèlerinage se déroula dans une chaleureuse ambiance de prière et d'amitié. Les enfants marchèrent magnifiquement sous un ciel clément exprimant certainement le beau sourire de Notre-Dame à la vue de toutes ces prières et ces sacrifices offerts. La veillée du samedi soir, organisée par le M.J.C.F. et la T.H.R. figura par des scènes multiples la vie héroïque de Garcia Moreno, président catholique de l'Equateur, qui mourut assassiné sous les balles des envoyés de la Franc-Maçonnerie. Le lendemain, en cette année sacerdotale, M. le Recteur de la basilique nous accueillit par un petit mot très charitable. S'inspirant d'une des bannières de la Croisade eucharistique portée par un enfant, il les quelques 320 fidèles présents à prier pour les vocations. Et justement, M. l'abbé Jacques Laguérie célébra la messe dans la basilique et nous adressa son sermon sur le thème de la vocation.
- ☞ **Jeudi 25 mars**, dans la soirée, M. le Prieur réunit les chefs de famille autour de lui pour un repas tiré du sac et une petite causerie sur le développement du Prieuré.... Toutes les activités et les soucis sont mis à plat.... et est décidé la création d'un Cercle pour l'année prochaine.
- ☞ **Le dimanche des Rameaux** ouvre la Semaine Sainte, et à Bordeaux, la procession réunit les fidèles de la messe basse et de la grand'messe. Les offices seront mieux suivis que les années précédentes, mais l'observateur attentif peut malgré tout remarquer que le bel office de la Vigile Pascale n'est malheureusement pas encore entré dans les coutumes, comme l'est la messe de minuit de Noël. Et pourtant, il est un des plus beaux offices de l'année liturgique.
- ☞ **Lundi de Pâques** notre sœur Franziska-Maria quitte le Prieuré pour sa retraite annuelle à Saint-Michel en Brenne et rejoindre son nouveau poste de Supérieure à l'Ecole de Châteauroux.
- ☞ **Dimanche 11 avril**, en ce dimanche de Quasimodo, sœur Marie-Liesse renouvelle ses vœux de religion. M. l'abbé Serres-Ponthieu en profite pour prêcher sur les vœux. Pendant la semaine qui suit, M. l'abbé Putois suit la 3^e session de théologie à Gastines.
- ☞ **Jeudi 15 avril**, arrivée de sœur Catherine-Marie qui reprendra peu à peu toutes les occupations de sœur Franziska-Maria.
- ☞ **Dimanche 18 avril**, après la messe, les fidèles de Saintes qui le désirent se retrouvent dans la salle paroissiale autour d'un repas pour fêter le 90^e anniversaire de M^{me} Lamaure, et, l'après-midi, procéder à l'assemblée générale de l'ACASA, fondée par le D^r Dubroca, et que nous remettons en route pour aider au financement de l'achèvement des travaux de l'église Sainte-Colombe. Au programme : la confection de vitraux et le jointement de certains murs extérieurs.
- ☞ **Ce Mardi 20 avril**, les membres de l'Atelier Saint-Georges et des mamans se

(Suite page 5)



Sortie de l'Atelier Saint-Georges

(Suite de la page 4)

retrouvent dans la matinée pour une sortie culturelle sous la savante et distinguée férule de M. Coudroy de Lille, conférencier-guide officiel de la Ville de Bordeaux. Le conférencier fait découvrir au cours de la journée le couvent des Annonciades (dont l'Ordre a été fondé par sainte Jeanne de France), l'hôpital Saint-André et enfin le Palais de Justice.

- **Mercredi 21 avril**, de passage à Bordeaux, M. l'abbé de La Roque, Doyen et Prieur de Nantes, passe la nuit au Prieuré.
- **Samedi 24 avril**, c'est au tour de l'association pour la sauvegarde de Notre-Dame des Prés à Leyritz-Moncassin de se réunir pour son assemblée générale annuelle à laquelle M. le Prieur participe.
- **Dimanche 25 avril**, le foot des enfants, pères de famille et autres bat encore une fois son plein au Prieuré, comme en principe tous les 15 jours. Pour les recevoir, M. l'abbé de Lestrangé organisateur de ces matchs, pendant quelques après-midis, tond et veille à la propreté de la propriété avec un grand entrain. Ce même jour, les fidèles de l'église Sainte-Colombe accueillent très généreusement les mamans de l'Atelier Saint-Georges qui ont organisé la vente de printemps au profit de l'école.



L'Atelier Saint-Georges en pleine action

Intentions de Messe :

Les fidèles peuvent demander une intention de messe à date fixe, qui sera célébrée à la chapelle NDBC.

En dehors de ces messes à NDBC, les prêtres peuvent célébrer aux intentions que vous leur confiez lors des messes célébrées au Prieuré en semaine, mais sans forcément une date fixe.

(Suite de la page 3)

Le pape Pie XI (décédé le 10.2.1939) y condamne le racisme idolâtrique hitlérien : *Quiconque prend la race... les dépositaires du pouvoir – choses qui tiennent dans l'ordre terrestre une place nécessaire et honorable, – pour retirer ces notions de cette échelle de valeurs, et les divinise par un culte idolâtrique, celui-là renverse et fausse l'ordre des choses créé et ordonné par Dieu : celui-là est loin de la vraie foi en Dieu et d'une conception de la vie répondant à cette foi... Seuls des esprits superficiels peuvent entreprendre la vaine tentative d'emprisonner Dieu, ... Législateur de tous les peuples..., dans l'étroitesse de la communauté de sang d'une seule race... C'est pour quiconque confesse le Christ un devoir de dégager nettement sa responsabilité, de libérer sa conscience de toute coopération à une telle machination et à une telle corruption...*

Le 23 mars 1937, le Figaro titre *Le Pape contre l'hitlérisme*, tandis que le Reich incarcère une partie du personnel des imprimeries ayant publié l'encyclique. En mai 1937, 1100



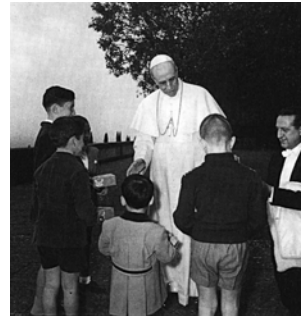
prêtres ou religieux sont emprisonnés ; 304 prêtres seront déportés à Dachau en 1938.

Isaac Herzog, grand rabbin de Jérusalem, écrit au pape **Pie XII** en mars 1946 : *Le peuple israélite se souvient avec la plus profonde gratitude de l'aide apportée par le St-Siège au peuple souffrant la persécution... Les Juifs se souviennent de ce que Sa Sainteté a fait pour éradiquer l'antisémitisme dans de nombreux pays.*

A la mort de Pie XII, le 9 octobre 1958, Golda Meir, premier ministre israélien déclare : *Pendant la décennie de la terreur nazie... la voix du pape s'est élevée pour condamner les persécuteurs... Nous pleurons un grand serviteur de la paix.* Le 10 octobre 1958, le grand rabbin de Rome, Elio Taff, déclare au journal *Le Monde* : *Les juifs se souviendront toujours de ce que l'Eglise catholique*

a fait pour eux sur l'ordre du pape au moment des persécutions raciales... De nombreux prêtres ont été emprisonnés et ont sacrifié leur vie pour aider les juifs.

Abbé Laurent Serres-Ponthieu



Carnet Paroissial

A NDBC :

- A été baptisée : Sarah-Gemma Facchineri, le 13 mars
- **Première communion** : Grégoire Malherbe, le 4 avril
- **Ont reçu les honneurs de la sépulture ecclésiastique** : Lucienne Baron, le 11 mars
Clairette Deljary, le 10 avril

A VERAC :

- **Première communion** : Claire Carbonne, le 28 mars

A SAINTES :

- **Première communion** : Elisabeth Meugniot, le 11 avril
- **Se sont unis devant l'Eglise** : Thomas Delerm et Angélique Gallienne.

A N.D. des PRES :

- A reçu la sépulture ecclésiastique : Jean Capdeville

Mon cher Théodore, nous nous retrouvons après ce Pèlerinage à Loyola où nous avons pu marcher sur les traces de la conversion d'Ignace de Loyola : de mondain, il est devenu "comme un noble chevalier du Christ" **un instrument docile à la grâce** de Notre-Seigneur Jésus-Christ – par les premiers exercices (l'examen particulier [24-31] et général [32-43], les sacrements [44] et les manières de prier [238-260], etc.) il est devenu en peu de temps, comme le Précurseur, **l'ami de l'Époux** « qui se tient là et l'écoute, ravi de joie à cause de la voix de l'Époux. » ; et que souhaite cet ami : « Il faut qu[e l'Époux] croisse, et que [nous] diminu[ions]. » (Joan. 3, 29-30). Après Pâques, vous avez peut-être entendu ce chant d'allégresse : « Alléluia, parce que le Seigneur notre Dieu, le Tout-puissant, est entré dans son règne. Réjouissons-nous, et soyons dans l'allégresse, et rendons-lui gloire, car les noces de l'Agneau sont venues, et son **Épouse** s'est préparée. Et il lui a été donné de se revêtir d'un lin éclatant et pur ; car le lin, ce sont les actions justes des saints. » (Apoc. 19, 6-8)

Regulæ ad sentiendum cum Ecclesia [352-370]

Les péchés (originel et particulier) ont fait de l'homme un SDF, chassé « du jardin délicieux, pour travailler à la culture de la terre dont il avait été tiré », et le Seigneur Dieu « mit devant le jardin de délices des Chérubins qui faisaient étinceler une épée de feu, pour garder le chemin qui conduisait à l'arbre de vie. » (Gen. 3, 23-24)

Il nous faut donc revenir en nous convertissant par Celui qui est « la voie, la vérité et la vie » (Joan. 14, 6) dans « la maison de [son] Père » (Joan. 2, 16) devenu « maison de prière », celle de **l'Époux** (Matth. 21, 13 ; Marc. 11, 17 ; Luc. 19, 46) et quitter résolument la « caverne de voleurs » (*speluncam latronum*, Jer. 7, 11)

C'est cet itinéraire que saint Ignace de Loyola veut vous faire prendre, mon cher Théodore : que vous redeveniez un véritable fils (adoptif) de son Père ; que « [vous] pass[iez] dans le lieu du tabernacle admirable jusqu'à la maison de Dieu, parmi les chants d'allégresse et de louange, pareils au bruit d'un festin (nuptial) ». (Ps. 41, 5) Et c'est le sens des dernières règles [352-370] du livre des *Exercices spirituels* : "**Règles pour sentir avec l'Église – Regulæ ad sentiendum cum Ecclesia**". Ici "sentir" doit être pris ainsi : "percevoir par l'intelligence" et non, bien sûr, par les sens.

Définition [365]

Saint Ignace donne lui-même, mon cher Théodore, une bonne définition de cette expression devenue courante : « Car il faut croire qu'entre Jésus-Christ, notre Seigneur, qui est **l'Époux**, et l'Église, qui est son **Épouse**, **il n'y a qu'un même Esprit (Saint) qui nous gouverne et nous dirige pour le salut de nos âmes**, et que **c'est par le même Esprit et le même Seigneur qui donna les dix Commandements (le Décalogue) qu'est dirigée et gouvernée notre Mère la sainte Église**. » [365] S'il n'y a entre **l'Époux** et son **Épouse** qu'un même Esprit, il ne doit y avoir **entre l'ami de l'Époux et l'Époux lui-même** qu'un même Esprit : « Celui qui s'unit au Seigneur est un même Esprit avec Lui. » (I Cor. 6, 17), « afin que tous soient un... comme vous, Père, êtes en moi, et moi en vous, afin qu'ils soient, eux aussi, un en nous » (Joan. 17, 21).

Qui est **l'Époux**, sinon le même "Jésus-Christ, Notre Seigneur" "qui donna les dix Commandements (le Décalogue)" ; qui est « la véritable **Épouse de Jésus-Christ** », sinon « l'Église militante, notre sainte Mère l'Église hiérarchique, qui est l'Église romaine » ? [353]

Saint Ignace a raison de qualifier « **l'Épouse de Jésus-Christ** » par « véritable » ; il le fait à la manière de saint Paul parlant du « véritable » Juif, ou plus exactement du Chrétien : « Car le Juif, ce n'est pas celui qui l'est au dehors ; et la circoncision n'est pas celle qui paraît au dehors, dans la chair : mais le Juif est *celui qui l'est intérieurement*, et la circoncision est *celle du cœur, qui a lieu selon l'esprit*, et non selon la lettre ; de ce Juif *la louange* ne vient pas des hommes, mais *de Dieu*. » (Rom. 2, 28-29)

Saint Paul chante ce « même Esprit », ce « même Seigneur », ce « même Dieu, qui opère tout en tous », et cette « manifestation de l'Esprit est donnée à chacun pour l'utilité commune (ad utilitatem)... Car comme le corps est un et a beaucoup de membres, et comme tous les membres du corps, quoique nombreux, ne forment néanmoins qu'un seul corps : ainsi en est-il du Christ. En effet, nous avons tous été baptisés dans un seul Esprit, pour former un seul corps, soit Juifs, soit païens, soit esclaves, soit libres ; et nous avons tous été abreuvés d'un seul Esprit... » (I Cor. 12)

Si vous comprenez cet enseignement, mon cher Théodore, alors vous devez,

comme **l'ami de l'Époux et de l'Épouse** :

- ♦ renoncer à tout jugement propre, et [vous] tenir prêt à obéir promptement à la véritable **Épouse**... [353]
- ♦ louer la confession sacramentelle, louer la réception du très saint sacrement de l'Eucharistie... [354]
- ♦ louer l'usage d'entendre souvent la sainte Messe ; louer ... la psalmodie et les prières, même prolongées... [355]
- ♦ louer beaucoup les ordres religieux, la virginité et la continence, et ne pas louer autant le mariage... [356]
- ♦ louer les vœux de religion, d'obéissance, de pauvreté, de chasteté, et les autres par lesquels on s'oblige à des œuvres de surrogation et de perfection... [357]
- ♦ louer l'usage de prier les Saints et de vénérer leurs reliques ; louer ... les faveurs spirituelles accordées par les souverains Pontifes dans l'intention d'obtenir de Dieu le triomphe de l'Église sur les infidèles... [358]
- ♦ louer les lois de l'Église relativement aux jeûnes et aux abstinences... [359]
- ♦ louer le zèle pour la construction et l'ornement des églises... [360]
- ♦ louer enfin tous les préceptes de l'Église, et être toujours prêt à chercher des raisons pour les justifier et les défendre, et jamais pour les condamner ou les blâmer. [361]
- ♦ [vous] dev[ez] être plus portés à approuver et à louer les règlements... de nos supérieurs qu'à les blâmer... [362]
- ♦ louer la théologie positive et scolastique... [363]
- ♦ évit[ez] de faire des comparaisons entre les personnes encore vivantes et les Saints qui sont dans le ciel... [364]
- ♦ [vous] dev[ez] toujours être disposés à croire que ce qui nous paraît blanc est noir, si la véritable **Épouse**, l'Église hiérarchique, le décide ainsi... [365]
- ♦ bien que nous devons surtout désirer que les hommes servent Dieu, notre Seigneur, par le motif du **pur amour**, [vous] dev[ez] cependant louer beaucoup la crainte de la divine Majesté... [370]

C'est tout un programme, mon cher Théodore, c'est celui du « **pur amour** », le vôtre, si vous voulez avancer « devant Dieu et devant les hommes » (Luc. 2, 52).

Abbé Jean-Pierre Putois

[Les chiffres entre crochets renvoient au texte des *Exercices spirituels*.]

LES CHAPELLES

NOTRE-DAME DU BON CONSEIL

Bordeaux, rue de Lisleferme, 62.

Dimanche :

- 08h30 : Messe basse, puis chapelet.
- 10h00 : Messe chantée
- 18h30 : Messe basse

Semaine :

- **Permanence et confessions** à partir de 17h30.
 - Lundi : ab. Serres-Ponthieu
 - Mardi : ab. Putois
 - Mercredi : ab. de Lestrangle
 - Jeudi : ab. Serres-Ponthieu
 - Vendredi : ab. Verdet
 - Samedi : ab. Putois
- **Chapelets** à 17h45 - Messe basse à 18h30, sf. jeudi à 8h30. **Messe des enfants.**
(Vacances scolaires de l'Ecole St-Georges : se renseigner.)
- **Mardi, tous les 15 jours** : 19h30, Cours de doctrine.
Commentaire de la Sainte Ecriture par M. l'abbé Putois.
- **Mercredi** : 18h30, Messe des jeunes et à 19h30, conférence (ab. de Lestrangle).
- **1^{ers} vendredi et samedi du mois** : Messe chantée (adoration le vendredi jsq. à 22h00).
 - Enfants de chœur : *Gonzague Malherbe* : 06.59.04.86.99
 - Chorales grégorienne (*Xavier Bontemps* : 06.28.20.07.29) et polyphonique (*Alexandre Lebrét* : 06.62.93.44.74)
 - Orgue : *M. de Lastours* : 05.56.67.51.22
 - Sacristain : *M. Ville* : 05.56.45.98.50
 - Propreté : *M^{lle} Maryse Hinot* : 06.03.44.50.64
 - Fleurs : *M^{lles} Galvan et Vignaud* : 05.56.52.22.38
 - Procure : *M^{lle} M. Hinot*.

CHAPELLE N.D. DE LA MONGIE - VÉRAC

Dimanches : confessions : 9h15 - Messe : 10h00
1^{ers} vendredi et samedi du mois : Messe à 11h00

Desservant habituel : abbé de Lestrangle.

EGLISE SAINTE-COLOMBE - SAINTES

Rue Urbain Loyer, 3.

Dimanches : Confessions, 10h30 - Messe chantée : 11h00

1^{er} vendredi et 1^{er} samedi du mois : 18h, chapelet,
18h30, Messe, puis adoration du T.S.S.

Desservant habituel : abbé Serres-Ponthieu.

COURS N.D. DU ROSAIRE - ST MACAIRE

Les Cordeliers - Dimanche : 9h00 (et 11h00, se renseigner)

CHAPELLE NOTRE-DAME DES PRÉS

Casteljaloux, Leyritz-Moncassin, Moncassin.

1^{er} & 3^e dimanches du mois : 11h00 : Messe chantée

ŒUVRES LOCALES

ECOLE SAINT-GEORGES

23, B^d Pierre 1^{er}, 33110 Le Bouscat
Tél. : 05.56.08.86.37

- ◆ Directrice : Sœur Marie-Lucie
- ◆ Aumônier : M. l'abbé de Lestrangle.
- ◆ Atelier Saint-Georges : M^{me} Labrousse : 05.56.35.09.90

CROISADE EUCHARISTIQUE...

Réunion un dimanche par mois selon le programme donné, de 14h30 à 17h00. Sœurs au Prieuré : 05.56.57.56.85

FOYERS ADORATEURS

- ◆ Contacter : M. Ville : 05.56.45.98.50

MOUVEMENT DE LA JEUNESSE CATHOLIQUE DE FRANCE

- ◆ Contacter : Emilien Jolivet : 06.73.30.78.77

SECTION DES ANCIENS RETRAITANTS

Réservé aux messieurs. Réunion le 2^e dimanche du mois à N.D. du Bon Conseil (17h00)

Contacteur M^e Pierre Andreau : 06.72.10.97.66
Aumônier : abbé J.P. Putois : 06.60.06.25.56

FÉDÉRATION DES SCOUTS ET GUIDES GODEFFROY DE BOUILLON - SCOUTS MARINS

Chef de groupe : Jean-Baptiste Rémy

Aumônier : M. l'abbé Verdet

Troupe Saint-Gildas - Scouts : 12-18 ans

Alexandre Lebrét : 06.62.93.44.74

Patrouille Saint-Michel - Guides : 12-18 ans

◆

Meute Saint-François - Louveteaux : 7-12 ans

◆ Emmanuelle de Sivry : 06.58.14.51.25

Ronde B^{se} Jacinthe - Jeannettes : 7 - 12 ans

GROUPE HENRI DUVERGIER DE LA ROCHEJAQUELEIN (GHR)

Chef de groupe : M^e Latour.

Aumônier : M. l'abbé de Lestrangle.

Le GHR est composé de 5 unités : la Clairière S^c Rose de Lima, la Meute St Dominique Savio, la Compagnie S^c Jeanne d'Arc, la Troupe Henri de la Rochejaquelein (THR), le Clan St Benoît.

- ◆ Contacter Jean-François Barrère : 05.56.30.78.68

PRIEURÉ SAINTE-MARIE

19, avenue Charles De Gaulle, 33520 Bruges - Tél.: 05.56.57.93.93 - Fax : 05.56.57.50.96 - Sœurs : 05.56.57.56.85.

En semaine (hors période scolaire) : 6h30 : Prime - 12h15 : Sexte - 18h45 : Chapelet, (sf. Jeudi, Salut du T.S.S. à 18h45)

20h45 : Complies - Horaires de Messe : se renseigner.

Rendez-vous et direction spirituelle sur rendez-vous au Prieuré ou à N.D. du Bon Conseil.

À Bruges, une maison pour les sœurs !



La Fraternité Saint-Pie X va signer début mai 2010 l'achat d'une maison destinée à loger nos sœurs, en bordure du Prieuré.

De nombreux avantages en ressortiront :

- **Pour les sœurs :** des locaux nécessaires à leur vie religieuse.
- **Pour le Prieuré :**
 - Possibilités de loger convenablement d'autres prêtres au Prieuré.
 - Possibilités de bureaux, de salle de travail et de rangements supplémentaires.

Cependant, nous n'avons pas le premier sou vaillant pour réaliser cet achat. Aussi, nous nous confions en la Providence divine et en saint Joseph pour pouvoir l'assurer.

Prix d'achat : 310.000 euros, dont 160.000 euros seront directement payés par le district, les 150.000 restant à la charge du Prieuré. Nous les financerons par des dons et par un emprunt à rembourser sur 10 ou 15 ans ?

Aussi, tous les dons seront les bienvenus. Des versements permanents nous aideront à rembourser un emprunt (un reçu fiscal sera délivré sur simple demande).

Du fond du cœur, merci ! Dieu vous le rendra. Sachez que le chapelet de la communauté est récité aux intentions de tous nos bienfaiteurs.

(Suite de la page 1)

Suite page 8

Oui, bien sûr ! Mais est-ce bien la question posée ? Ne faudrait-il pas mieux la reformuler ainsi : « *Est-ce que j'use harmonieusement de ces biens, sans contrister la grâce qui a été déposée dans mon âme le jour de mon baptême, en respectant l'harmonie de la justice qui demande que notre sensibilité soit soumise à notre raison, et notre raison à Dieu ?* »

Toute nouveauté, n'est en effet pas mauvaise en soi, mais elle doit être passée au crible des principes les plus élevés et utilisée toujours d'une manière vertueuse. Ainsi, Pie IX, dans ses Etats Pontificaux, craignait beaucoup l'introduction du train ! Etait-il mauvais pour autant ? Le pape ne le pensait pas, mais il savait que cette introduction allait bouleverser comme l'éclair les mentalités, sans que l'homme soit assez formé pour résister

aux nouvelles tentations qu'il allait engendrer. Les papes, sans rejeter à priori le nouveau, ont toujours voulu l'ancrer dans l'ancien (*Nova et Vetera*), sur la doctrine et des principes clairs. Aussi...

Bienheureux l'homme qui apprend à discerner et à poser un jugement droit sous la motion de la grâce divine ; bienheureux l'homme qui, mieux encore, mettra ses actes quotidiens en conformité et en harmonie avec ce jugement rectifié. Mais, pour nos chapelles, je rajouterai bien quelques nouvelles béatitudes très concrètes...

Bienheureux l'homme qui arrive à l'heure à la messe (**il y a trop de retards parmi nos fidèles lors de la messe dominicale**) !

Bienheureux l'homme (ou la femme) **qui sait s'habiller harmonieusement**, (il y a trop de laisser-aller, et ce n'est pas qu'une question de centimètres, même si

Dates à retenir

➤ **Dimanche 2 mai :** Vente de l'Atelier Saint-Georges à NDBC.

➤ **Dimanche 9 mai :** Vente de l'Atelier Saint-Georges à Vérac.

➤ **Pèlerinage de Chartres à Montmartre des 22, 23, 24 mai :** inscrivez-vous très très rapidement auprès de M. Hinot.

➤ **Dimanche 30 mai,** communions solennelles (Récollecion auparavant).

➤ **Dimanche 6 juin,** Solennité de la Fête-Dieu : Procession entre les 2 messes. 1ères communions pendant la messe chantée de 10h00.

➤ **Kermesse paroissiale :** Samedi 12 (représentation théâtrale des élèves de l'Ecole Saint-Georges, jeux) et dimanche 13 juin (repas, jeux, divertissements, ventes diverses).

➤ **Dimanche 4 juillet :** 1^{ère} Messe à NDBC de M. l'abbé Thierry Roy.

➤ **Samedi 17 juillet :** 10h00, 1^{ère} Messe en l'église Sainte-Colombe de Saintes de M. l'abbé Louis-Edouard Meugnot.

➤ **Dimanche 25 juillet :** 10h00, 1^{ère} Messe à NDBC de M. l'abbé L.E. Meugnot.

➤ Nous envisageons (**encore**) de réserver un car pour les ordinations du 29 juin. Pour ce faire, nous avons besoin de savoir le nombre de personnes intéressées. Faites-le savoir avant le 10 mai au n° 05.56.08.47.63 (M^{me} Mast).



beaucoup de jupes sont souvent trop courtes) ! Par pitié, ne laissons pas envahir nos "citadelles" par l'esprit mondain. Nos chapelles, nos familles doivent être exemplaires sur ces sujets délicats, car « *si le sel s'affadit...* » Si besoin en était, prenons conseil auprès des sages, acceptons humblement et courageusement les remarques qui nous sont faites, comprenons les raisons profondes de ces demandes (nous y reviendrons prochainement), et n'oublions pas cet encouragement de saint Ambroise : « *Celui qui aime vraiment ne demande pas de comptes des raisons de ce qu'on lui demande.* »

Finalement, en ce temps pascal, portons toujours plus nos regards vers Jésus-Christ, ressuscité, mais toujours marqué par les stigmates de sa Passion. Ce n'est pas pour rire qu'il nous a aimé jusqu'à la fin !

Abbé Patrick VERDET, Prieur